

mateurs français, serait funeste à l'industrie houillère du nord. » Cela lui suffit pour repousser toute modification aux tarifs de douanes.

Et voyez comme il gourmande la cité de Rouen, qui s'était avisée, toute protectionniste qu'elle est, de demander, — comme vous, Monsieur, — l'abaissement des droits à l'importation des houilles, dans l'intérêt de son industrie cotonnière : « Il ne faut pas oublier, que les industries françaises (les industries protégées s'entend), sont solidaires les unes des autres, et que cette solidarité constitue pour toutes la plus sûre des garanties. » Vous l'aviez oublié, Monsieur, cette *solidarité*; aussi, quand vous serez obligé de soutenir l'admission des houilles étrangères et des bestiaux étrangers, vous le ferez avec les arguments du libre-échange, quoique vous en ayez dit, et vos arguments feront brèche, malgré vous, dans l'édifice entier de la protection. Car les protectionnistes n'emploient pas d'autres arguments pour défendre le fer, que ceux de la houille, et pour défendre la houille, que ceux des bestiaux. Essayez de lire le Rapport, si vous avez du temps à perdre, vous y verrez le modèle de ce que les logiciens appellent un cercle vicieux.

Vous me reprochez de livrer notre agriculture céréale aux importations capricieuses de la Pologne et de la Russie ; mais vous qui admettez l'importation des bestiaux étrangers, comment conciliez-vous cette liberté et cette restriction ? Consultez les Protectionnistes : ils vous diront qu'admettre les bestiaux, c'est ruiner l'agriculture céréale et toutes les autres. Avez-vous oublié les paroles du maréchal Bugeaud, à la fois protectionniste et agriculteur ? Il aimait mieux voir les Cosaques franchir le Rhin, que les bêtes à cornes germaniques passer la frontière.

J'avais entrepris de démontrer dans mon article que la protection douanière est identique au *droit au travail*, réclamé par les Socialistes ; je l'avais jugé utile, parce que cela était nié par tout le monde, et surtout par les partisans du système protecteur. Vous, Monsieur, vous êtes un logicien trop rigoureux, pour vous méprendre sur ce fait, ou un homme trop sincère pour le nier ; aussi vous reconnaissez franchement que la protection est l'application partielle et possible de la *formule socialiste*. Voici votre langage : « Ce que l'État ne peut pas faire encore pour la réalisation de cette vague généralité, le *droit au travail*, s'il le peut, en partie, par la protection intelligemment et populairement calculée qu'il accorde au travail industriel et agri-